

AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE

DÉFENDRE L'ÉQUILIBRE URBAIN DE CHENNEVIÈRES

Dès mon investiture, j'ai eu comme objectif de me battre pour la préservation du cadre de vie des Canavérois. J'ai à cœur de préserver le charme qui caractérise Chennevières et a conduit ses habitants à s'y installer. Cet effort sera poursuivi lors de mon second mandat.

En particulier, conscient des convoitises suscitées par les 40 hectares de foncier disponibles à Chennevières et de la volonté de l'État de densifier la première couronne, je n'ai cessé de défendre une urbanisation raisonnée, ainsi qu'une préservation de nos très nombreux espaces verts, avec un credo en la matière : pas d'urbanisation sans transports au préalable.

Dans cette logique, j'ai fait adopter dès 2014 un Plan Local d'Urbanisme (PLU) très protecteur afin d'empêcher la « bétonisation » de la ville et de respecter son caractère pavillonnaire.

J'ai également accepté de travailler sur le développement de l'Entrée de ville Nord (autour de la RD4), une fois confirmée l'arrivée d'Altival dans ce quartier, avec un accent mis sur les équipements et les espaces verts.

Des circulations piétonnières et cyclables seront créées en direction du futur Transport en Commun en Site Propre (TCSP) depuis les quartiers du Fort et du centre-ville.

De plus, le centre-ville sera demain non seulement mieux connecté au reste de la ville, mais aussi plus vivant : après les actions déjà engagées de restauration du patrimoine et de relocalisation de services publics, un espace culturel de 3600 m² sera construit à proximité immédiate du théâtre, et une résidence pour personnes âgées sera créée et dotée de nombreux services de qualité ouverts au public.

Enfin, avec la rénovation de l'espace socioculturel « La Colline » et le lancement à brève échéance des premières opérations de l'Agence Nationale du Renouveau Urbain (ANRU), la transformation du quartier du Bois l'Abbé est enfin initiée.

Prolonger cette dynamique pour faire rayonner toute la ville, tel est mon engagement : il y a encore tant à faire !



“Je souhaite créer un lien entre le centre-ville historique et les autres quartiers de la Ville”

Ce que j'ai fait

- > L'adoption d'un PLU très protecteur afin de lutter contre la bétonisation de la Ville
- > La rénovation des voiries et réseaux, un éclairage urbain plus performant et économe
- > Le travail auprès des opérateurs pour accélérer l'installation de la fibre
- > La relocalisation de la Maison des associations et des locaux de la police municipale et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en centre-ville
- > La création du square Arthur Rimbaud et du Monument pour la Paix, ainsi que du square du Jeu de Paume pour les enfants à proximité du rond-point du 8 mai 1945
- > La signature du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) sur le quartier du Bois l'Abbé, avec le démarrage à court terme de deux opérations anticipées
- > L'adoption du projet de construction de l'ensemble « Corot 2 » (voir encadré p. 18)

4150 MÈTRES DE VOIRIE ONT ÉTÉ RÉHABILITÉS LORS DE MON PREMIER MANDAT ET UN EFFORT SIMILAIRE SERA FOURNI LORS DE MON SECOND :

Bords de Marne/Coteaux :

Allée des Sapins (2018), Rue Edouard Branly (2018), Rue Gabriel Péri (2018), Rue de l'Alma (2019), Rue d'Houin (2019), Rue de la Marne (2019), Sentier de la Havarde (2019), Sentier du vieux moulin (2019), Chemin de la Croix Saint Vincent (2019), Avenue de la Gare (2020), Chemin de la Croix Javot (2020), Rue de Sucy (2021), Rue Casenave (2022), Rue de Champigny (2022).

Centre-ville/Mon Idée :

Rue Pierre Boucharinc/Place Mon Idée (2018), Rue Jacques Doré (2018), Ruelle Colbert (2018), Rue Durmersheim (2019), Rue de Bry (2020), Rue Jules Viejo (2020), Rue du Général de Gaulle (2022).

Quartier du Fort/RD4/Paris Chennevières :

Rue Auguste Comte (2018), Rue Claude Bernard (2018), Avenue Albert (2018), Avenue Claire (2018), Avenue Jeanne/Avenue du Bois/Rue de la Jonction

(2018), Avenue de Coeuilly (2019), Rue des Fusillés de Châteaubriant (2019), Rue de la Liberté (2019), Rue Molière (2019), Rue du Pré Fleurant (2019), Avenue de Chagny (2019), Avenue Edmond (2019), Avenue Emile Renaud (2019), Avenue Thérèse (2019), Route de la libération (2021), Avenue Raymond (2023).



> LES ACTIONS DE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE RÉALISÉES LORS DE MON PREMIER MANDAT

Un programme de réhabilitation et de redynamisation du centre-ville a été mis en œuvre lors de ce premier mandat avec :

- La réhabilitation du Mur des vignes au Clos Saint-Vincent et la restauration de l'Église Saint-Pierre ;
- Le réaménagement du square Saint-Siméon et l'édification du Monument pour la Paix inauguré le 10 novembre 2018 ;
- La création du square du Jeu de Paume pour les familles et leurs enfants ;

- L'inauguration de la Maison des associations dans l'ancien local du Trésor Public, afin de doter les associations de tout le confort nécessaire à la mise en œuvre de leurs projets et à les rendre plus accessibles aux Canavérois ;
- La relocalisation des locaux de la police municipale et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dans des locaux neufs.
- Le département réalisera des travaux sur la Rue des Fusillés de Châteaubriant pour accompagner les aménagements effectués par la Ville tout au long de cet axe.

CE QUE JE FERAI

- Poursuivre de façon volontariste la rénovation des voiries et de l'éclairage public
- Redonner au centre-ville historique sa dimension patrimoniale, et œuvrer à l'installation de nouveaux commerces
- Créer une polarité complémentaire au Nord de la ville en prolongeant le lien transport/logement avec l'arrivée d'ALTIVAL, y construire un nouvel équipement sportif à proximité du collège Molière
- Créer un mail piétonnier reliant le centre-ville à l'ensemble Corot 2,

puis au futur quartier d'Entrée de ville Nord et au Transport en Commun en Site Propre. Des liaisons piétonnes seront également créées notamment au sein du Parc du Fort

- Engager de manière volontariste les travaux de rénovation urbaine au Bois l'Abbé, avec le démarrage anticipé de la réhabilitation de la résidence Clément Ader et du stade Armand Fey
- Accueillir un centre culturel de 3 600 m² financé par le Territoire ainsi qu'une résidence pour personnes âgées avec centre médical à proximité du théâtre

LES PROJETS FUTURS :

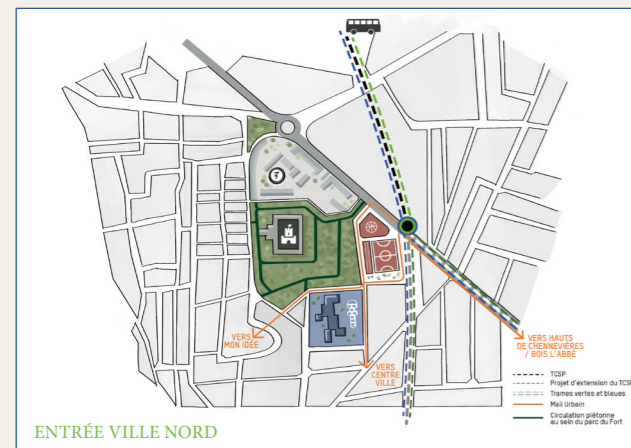
> LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTRÉE DE VILLE NORD, À PROXIMITÉ DU FORT : UN PROJET AMBITIEUX DE DÉVELOPPEMENT ET DE REVALORISATION DE CE QUARTIER, AVEC :

- La réhabilitation et l'ouverture au public du parc du Fort ;
- La construction à proximité du collège Molière (qui sera réhabilité par le Département) d'un nouvel équipement sportif en remplacement du stade A. Briand, comprenant un stade omnisport et un gymnase, pour un ensemble de type campus cerné d'espaces verts ;
- La requalification de la RD4 ;
- La création autour du tracé du TCSP d'une trame verte et bleue.

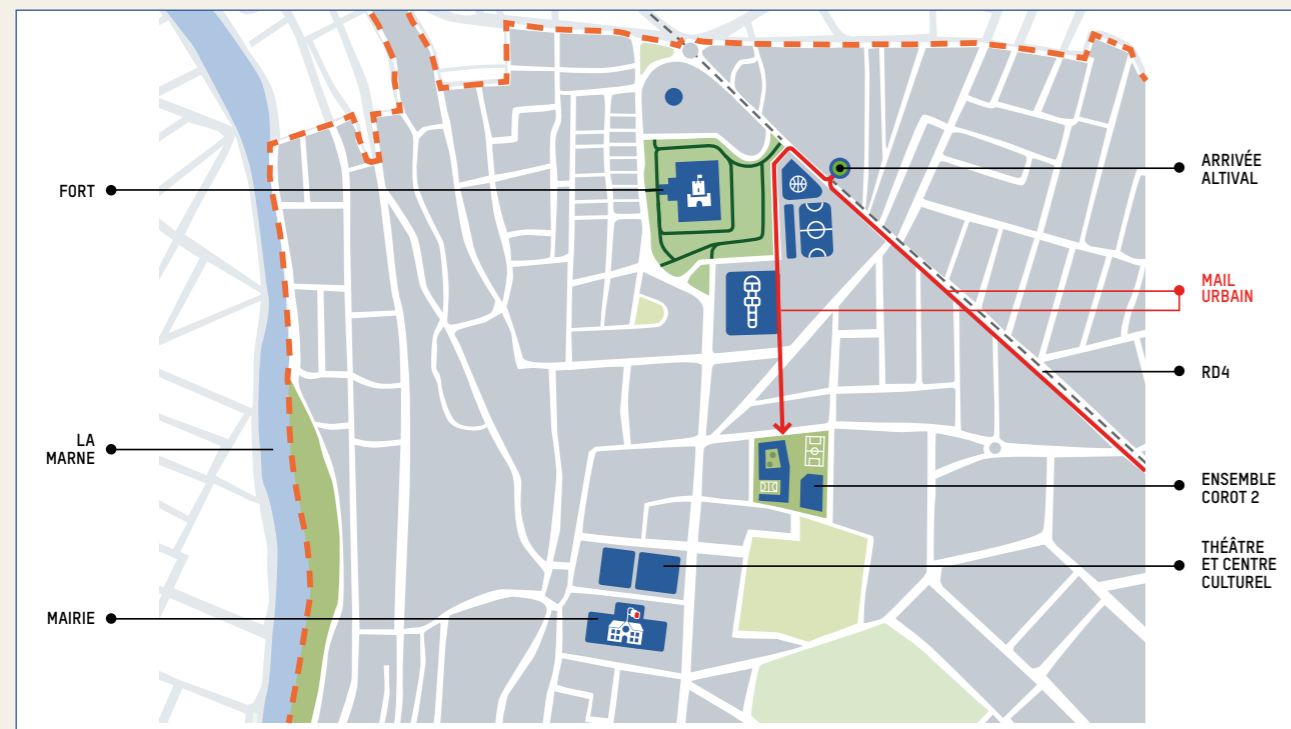


> UNE DYNAMIQUE RENFORCÉE ET REPENSÉE AUTOUR DU CENTRE-VILLE HISTORIQUE, DONT LE PÉRIMÈTRE S'ÉTENDRA DE LA RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE À L'OUEST À LA RUE ARISTIDE BRIAND À L'EST, ET DE LA RUE DES FUSILLÉS DE CHÂTEAUBRIANT AU NORD À LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE AU SUD

- Avec la construction d'un centre culturel de 3 600 m² (voir encadré page 23) et d'une résidence pour personnes âgées (voir encadré page 21) à proximité du théâtre ;
- Avec un projet urbain qui devra permettre de regagner en attractivité, notamment commerciale, et de valoriser l'espace environnant de l'Église et de la rue du Général de Gaulle. Le bâtiment de l'ancien conservatoire restera dans le domaine communal ;
- Avec la création d'un mail urbain reliant ce périmètre au nouvel ensemble Corot 2 en centre-ville puis à la RD4 et aux Hauts de Chennevières, pour créer des connexions avec le reste de la Ville. Des liaisons piétonnes seront également créées notamment au sein du Parc du Fort.



ENTRÉE VILLE NORD



CHENNEVIÈRES MAIL URBAIN

FOCUS PROJET :

LA RÉHABILITATION TANT ATTENDUE DU QUARTIER DU BOIS L'ABBÉ

Après que la Ville a obtenu l'avis favorable de l'Agence Nationale pour la Renovation Urbaine (ANRU) pour le renouvellement du quartier du Bois l'Abbé à Chennevières et Champigny, un protocole de préfiguration a été approuvé en Conseil municipal le 12 décembre 2018, puis signé le 5 février 2019 avec toutes les parties prenantes.

Cette opportunité offerte à la Ville est le fruit d'un long travail entrepris par l'actuelle Municipalité en étroite collaboration avec l'État, la commune de Champigny, les établissements publics territoriaux Grand Paris Sud Est Avenir et Paris Est Marne et Bois.

C'est surtout un acte fort pour le quartier du Bois l'Abbé, qui avait été totalement négligé par les municipalités précédentes. Celles-ci n'avaient en effet même pas jugé utile de proposer son inclusion dans le plan ANRU 1 qui était pourtant mieux financé par l'État, contrairement à Champigny qui a saisi cette opportunité pour entamer dès le premier plan la requalification de la partie campinoise.

Notre conception de l'action locale, c'est qu'elle doit profiter à tous les Canavérois, où qu'ils vivent. Nous tenons à ce que tous les quartiers de la Ville soient également attractifs, ce qui profitera à l'ensemble de Chennevières.

Le plan doit permettre de définir, en concertation avec les habitants du quartier, des actions autour des cinq axes suivants :

- La requalification des espaces publics et opérations de désenclavement du quartier
- La réhabilitation de l'habitat dégradé, et notamment de la Résidence Clément Ader
- La requalification des espaces publics
- La création d'une maison médicale
- Le renforcement de l'offre commerciale

TRAVAUX BÉNÉFICIAIRES D'UN DÉMARRAGE ANTICIPÉ :

- La réhabilitation de la Résidence Clément Ader en lien avec le bailleur social I3F
- La reconstruction du complexe sportif Armand Fey

À moyen terme, l'école des Hauts de Chennevières sera également reconstruite.

“Mon projet de réaménagement de la ville concerne tous les quartiers. Aucun ne sera oublié !”



VUE DU CENTRE MUNICIPAL «LA COLLINE»